



MAURITIUS BANKERS
ASSOCIATION LIMITED

CONSIGNES DE SECURITE POUR LES COMMERCANTS AUX POINTS DE VENTE ELECTRONIQUES (POS/TPE)

Consignes importantes pour vous protéger et protéger vos clients:

- ▶ Inspecter les terminaux électroniques (POS/TPE) au début et à la fin de chaque journée afin de déceler des éventuels signes d'altération ou tout élément étranger et suspect, et s'assurer qu'il y ait une protection adéquate pour prévenir tout acte malveillant.
- ▶ Sécuriser les équipements aux alentours des terminaux électroniques, installer vos propres caméras de sécurité et ayez recours à des vérifications régulières afin de repérer toute caméra cachée ou tout dispositif d'enregistrement non autorisé.
- ▶ S'assurer de la vérification des routeurs (routers) et des pare-feu (firewalls), au moins à chaque trimestre, par des informaticiens qualifiés.
- ▶ Toujours vérifier le message affiché lors du traitement d'une transaction aux terminaux électroniques (POS/TPE) avant de finaliser la prestation d'un service ou la livraison d'une commande.

Consignes importantes pour vous protéger et protéger vos clients:

- ▶ Rappeler aux clients de bien cacher leur code PIN à chaque fois qu'ils sont en train de le composer pour une transaction sur POS/TPE et d'enlever leur carte une fois la transaction terminée.
- ▶ Demander qu'une "PIN Pad" soit disponible si le POS/TPE ne se trouve pas près du client, ou qu'un câble plus long soit installé pour le POS/TPE afin que les clients puissent insérer leur code PIN sans être vus par d'autres clients et/ou par les caissiers.

Consignes importantes pour vous protéger et protéger vos clients:

- ▶ Connaître vos employés-vérifier les informations ayant traités à ces-derniers et contrevérifier les références soumises. Contrôler ou limiter l'accès aux systèmes de paiement uniquement aux employés concernés.
- ▶ S'assurer que les employés soient suffisamment formés pour déceler et prévenir tout acte d'altération ou de sabotage des équipements POS/TPE.
- ▶ Parler à votre fournisseur de service POS/TPE à propos d'autres mesures que vous pouvez prendre afin d'éviter tout acte frauduleux lié aux terminaux électroniques.

Pour toute aide supplémentaire, vous pouvez toujours contacter votre banque.